



Les oiseaux et la *Drosophile suzukii*

Genre de dégâts



Espèce	Remarques
Oiseaux de petite taille : Moineaux, etc..	Raisins piqués → risque de pourriture
Oiseaux de grosse taille : Etourneaux, grives, merles, etc.	Consommation de raisins entiers
<i>Drosophile suzukii</i>	Raisins piqués → pourriture acide

Moyens de lutte

Filets de protection

- Pour les oiseaux :
 - Utiliser des filets tissés dont les mailles ont 40 mm maximum → plus faible risque de capture accidentelle d'oiseaux et de hérissons.
 - VITISWISS et les associations de protection des animaux ont négocié et obtenu du commerce le retrait des filets de vigne en fil synthétique fin et dur présentant des bords tranchants qui peuvent blesser mortellement les oiseaux et les hérissons.
- Pour les *Drosophiles suzukii* :
 - Les filets anti-insectes à mailles fines (1 x 0,8 mm environ) permettent de diminuer de 80 à 90 % les captures et les pontes
 - Les filets anti-guêpes et oiseaux de 2 x 8 mm environ offrent une alternative intéressante.
 - Les filets anti-grêle offrent une bonne protection également contre les oiseaux, les insectes et la *Drosophile suzukii*. C'est donc une méthode économique intéressante.

Plus de détails pour les filets pour oiseaux : fiche Agroscope n° 404 et 132/2021.

Type de filets	Remarques
<ul style="list-style-type: none"> • Filets de couverture à usage unique ou réutilisables (Maxinet, Vitinet, etc.) 	<p>A réserver aux parcelles les plus exposés aux dégâts d'oiseaux. Assurent une très bonne protection mais nécessitent une pose correcte (voir fiche 6.218).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Filets pour la protection latérale  <p>Photo : P. Droz, AGRIDEA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Protection uniquement de la zone des grappes → bonne alternative. • Permettent les travaux de la vigne. • Risques plus faibles pour les hérissons et les oiseaux. • Coûts/ha similaires aux autres filets. • Systèmes de plus en plus répandus.
<ul style="list-style-type: none"> • Filets de protection anti-insectes  <p>Photo : Agroscope</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Protection uniquement de la zone des grappes → bonne alternative si filet bien tendu et bien fermé ! • A poser quand les travaux et les traitements à la vigne sont terminés. • Pas de danger que les oiseaux et hérissons se fassent capturer. • Coûts/ha un peu plus élevés que les autres filets mais gain « temps de récolte » (car moins de tri) et rendement. • Durée de vie des filets anti-insectes : 8 ans ou plus. • Efficace également contre la grêle.



Les filets

Les 10 règles les plus importantes (fiche Agroscope n° 404 et 132/2021)

1. Evaluer la possibilité de recourir à des méthodes d'effarouchement avant de poser un filet de protection.
2. Installer la protection suffisamment tôt, au début de la véraison.
3. Choisir des filets à usage multiple ou unique à fil souple.
4. Choisir des filets de couleur claire et voyante.
5. Les filets doivent être solidement fixés et bien tendus.
6. Faire chevaucher les lés de filets et fermer les trous.
7. Tendre les extrémités des filets au-dessus du sol, sans les laisser trainer.
8. Bien enrouler les extrémités des filets et bien les fixer au rang de vigne afin d'éviter que les hérissons ne soient capturés.
9. Contrôler régulièrement et consciencieusement les filets et libérer les animaux piégés.
10. Après les vendanges, démonter immédiatement les filets ; à défaut, fixer les extrémités détachées sur les pieds de vigne.

Tableau: Coût annuel de la protection du vignoble avec divers types de filets latéraux – Agroscope Vol 49-2017

Travaux et matériel	Filets de foin (usage unique) Interligne 2 m CHF/ha	Filets anti-guêpes, anti-oiseaux (5 ans). Interligne 1,4 m CHF/ha	Filets anti-insectes (8 ans). Interligne 1,4 m CHF/ha
Main-d'oeuvre	708	1180	1180
Tracteur ou chenillard	1050		
Filets	550	1100	2175
Dépose, nettoyage et repliage de filets		945	945
Evacuation, mise en décharge	100		
Coût total	2408	3225	4300

Effarouchement optique

Type de matériel	Remarques
Bandes plastiques	Moyen simple et efficace. A disposer à 1 m au-dessus de la végétation en lignes parallèles équidistantes de 8 m au maximum. Veiller à ce que les bandes soient bien tendues et légèrement tordues.
Epouvantails, clinquants métalliques, silhouettes de rapaces, etc.	Possible pour de petites surfaces ; accoutumance rapide.

Effarouchement acoustique

- Des règlements communaux peuvent limiter l'usage de ces appareils, se renseigner avant l'installation.
- En raison de l'accoutumance, l'association avec d'autres méthodes (effarouchement optique) est conseillée.
- Déplacer les installations une fois par semaine.
- Déclenchement toutes les 10 mn, puis réduction des intervalles d'1 mn par semaine.
- Emissions sonores désagréables pour le voisinage ; pour limiter les désagréments :
 1. privilégier le dialogue avec les riverains ;
 2. gérer la durée d'utilisation ;
 3. disposer les équipements dans un endroit discret ;
 4. tenir compte de la proximité des habitations.

Installations acoustiques	Remarques
Appareils émettant des sons et/ou des ultrasons	Accoutumance plus ou moins rapide. Emissions sonores désagréables pour le voisinage.
Appareils émettant des cris de détresse	Efficacité spécifique (étourneaux) , accoutumance lente.
Canons à carbure ou à gaz	Accoutumance si la mesure n'est pas associée au tir occasionnel des oiseaux. Bruyant.



Important : mettre en place les systèmes de protection juste avant l'apparition des premiers dégâts, car les oiseaux ont tendance à revenir dans les vignes déjà visitées.



Les filets

Recommandations pour la protection des vignes à l'aide de filets de couverture

Bonnes pratiques pour la pose

La recommandation qui convient à tous les cas de figure, qui protège le raisin tout en respectant les petits animaux et les oiseaux, sont les filets latéraux.

Impérativement :

- **Éviter de créer des trappes** qui capturent aussi bien les diverses espèces d'oiseaux que des mammifères comme les hérissons.
- En couvrant les fausses lignes et en bout de lignes, **ne pas laisser traîner** les filets au sol. Ceux-ci seront rassemblés, attachés et rabattus vers l'intérieur.
- Ne pas laisser traîner les filets au sol.
- **Éviter les trous**. Joindre les pièces de filet par recouvrement ou agrafage (croquis ci-dessous).

Surveillance

On aura soin, tout au long de la période de protection, de **contrôler très régulièrement** les filets pour :

- libérer les animaux capturés ;
- corriger les défauts du filet (trous, tension, etc.).

Cette surveillance sera particulièrement intense durant la première semaine après la pose.

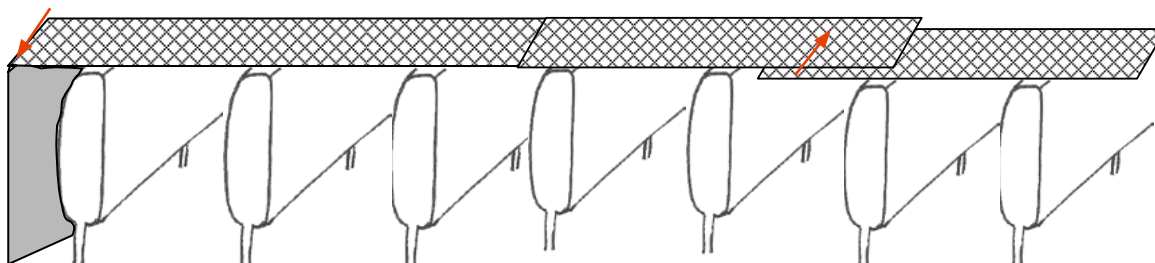
Enlever les filets

Il est impératif d'enlever les filets sitôt après les vendanges et de les sortir de la vigne.

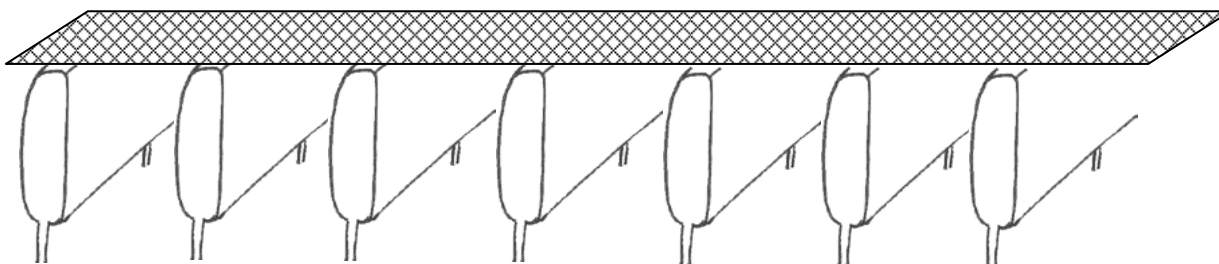


Rappel: les personnes ne respectant pas les bonnes pratiques risquent des poursuites pénales en vertu des articles de loi Art. 26 al. 1 LPA, 17, Al. 1 a LChP et Art 18, Al. 2 LPN. Cf. le paragraphe «Cadre légal» dans la fiche d'information Birdlife (voir lien et QR-Code en fin de cette FT)

- Cas d'une couverture de surface. Par ex. si seuls les étourneaux sont en cause, elle peut suffire bien que la recommandation reste les filets latéraux.



- Dans le cas de pression extrême de la part d'espèces, comme les moineaux, merles et grives, il est conseillé d'ajouter une protection latérale à la couverture de surface → avec un treillis de plastique ou un filet à mailles fines de type « Netlon ». Cependant, la recommandation reste les filets latéraux.



Source de cette FT AGRIDEA :
 Fiche technique Agroscope N° 132/2021
 « Protection conforme du vignoble, respectueuse des oiseaux et des autres animaux ».
www.birdlife.ch/sites/default/files/46660-49421-fr-pub.pdf